

Amélioration des marchés et fin des quotas : Les coopératives laitières préparées à ces nouveaux défis

Après une fin d'année 2014 et un mois de janvier 2015 atones, février a débuté sur une conjoncture qui montre des signes de redynamisation des marchés : selon la FNCL, même si la prudence reste encore de mise, cette amélioration de conjoncture est bien réelle. La succession de ces retournements de marché ces derniers mois doit reposer la question de la gestion de la volatilité des marchés par des outils adaptés.

A quelques semaines de la sortie des quotas, la coopération laitière, qui s'y prépare depuis plusieurs années, ne peut que se réjouir de ces perspectives plus positives.

Ce mois de février vient mettre à mal les pronostics les plus pessimistes annoncés pour l'année 2015. Sans pouvoir parler de tendance de fond, les échanges sur les marchés sont, depuis peu, à nouveau dynamiques, avec une tendance à la hausse. Cette situation s'explique notamment par la conjonction de 3 phénomènes :

- L'euro, qui a atteint son plus bas niveau depuis 2006 face au dollar, rend la zone euro très compétitive dans les échanges internationaux : il a perdu environ 16% de sa valeur en un an.
- Le recul de la collecte en Europe (Allemagne, Belgique, Danemark, Irlande et Pays-Bas), en raison notamment de la présence des quotas, a induit une baisse de l'offre laitière : en France par exemple, selon les premières données 2015, elle serait en recul de près de 3% sur le début d'année
- La sécheresse en Nouvelle-Zélande a également raréfié l'offre sur les marchés : Fonterra a annoncé le 29 janvier dernier qu'elle collectera 1,5 million kilos de matière sèche pour la campagne de 2014-15, soit 3,3 % de moins que sa précédente estimation de décembre 2014.

Ces facteurs font repartir les achats mondiaux à la hausse et mettent à mal la logique spéculative à la baisse qui a dominé ces derniers mois.

L'arrêt des mécanismes de régulation, débuté en 2003, avait déjà engendré la volatilité sur les marchés laitiers, qui est aujourd'hui un élément structurel de notre économie. Forte de ce constat, la FNCL ne peut que rappeler sa demande auprès de Bruxelles, formulée à l'unisson de la filière laitière française dès l'annonce de l'embargo russe, de réhaussement des seuils d'intervention. Cette mesure aurait pu éviter les baisses brutales des marchés ces derniers mois.

Selon la FNCL cet épisode doit permettre aux pouvoirs publics européens de changer leur approche, en mettant enfin en place des outils efficaces de prévention et de gestion de crise, indispensables dans nos marchés dérégulés.

Concernant la fin des quotas, selon Dominique Chargé, président de la FNCL « C'est au niveau des producteurs de lait que l'évolution sera majeure, car elles les exposent directement aux marchés des produits laitiers et à leur volatilité. C'est bien pour cela que nous avons travaillé ces dernières années à la FNCL aux opportunités et contraintes que ces changements impliquent : les coopératives laitières ont mis en place une logique de construction stratégique avec leurs adhérents, en mettant bien les associés-coopérateurs au centre de leur démarche. Elles se sont préparées et sont prêtes aujourd'hui à bénéficier de nouvelles opportunités ».

A propos de la FNCL

La Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL) a pour mission de représenter l'ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d'entre elles, sa transformation en produits laitiers. La FNCL s'engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l'existence d'une grande diversité de coopératives de tailles, de pratiques et de statuts différents. En France, au sein de la FNCL, 50 groupes coopératifs et près de 200 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par 42 000 associés-coopérateurs et 20 000 salariés. La coopération laitière représente 56 % du lait produit et collecté, et 45 % du lait transformé pour un chiffre d'affaires de plus de 11,2 milliards d'euros en 2012. 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d'une coopérative.